

“ Un changement pour un secteur minier dynamique et performant. ”

NY FANJA RAKOTOMALALA ”

MOT DU PRÉSIDENT



Nous nous réjouissons de la réception du premier draft du nouveau code minier ce mois de janvier 2015, dont la version finale convenue entre toutes les parties prenantes traduira la volonté d'un changement pour un secteur minier dynamique et performant, moteur d'un développement durable. La Loi des Finances 2015 l'a affirmé faisant état des apports les plus significatifs du secteur extractif avec une contribution de 11% au PIB.

Comment relever ce défi ? L'étude menée par le Centre for Social Responsibility in Mining (CSR) nous a fourni des chiffres clairs sur les apports du secteur avec 3 scénarii d'évolution différents des projets miniers industriels les plus importants. Je vous invite à réfléchir aux voies et moyens devant rendre effectif la concrétisation du meilleur de ces scénarii.

L'année 2014 marque la fin d'une époque, celle des années de crise politique profonde.

En 2015, la faiblesse des cours mondiaux des minerais et des métaux persistera et ne manquera pas d'affecter l'exploration et la production minière à Madagascar.

C'est dans ce contexte que de bons équilibres devront être trouvés pour le nouveau cadre légal et le régime fiscal des activités minières, ainsi que pour le fonctionnement du BCMM.

Je souhaite à tous une année pleine de succès.

Ny Fanja RAKOTOMALALA

Editeur du mois :

HENRI FRAISE
FILS & Cie



REALISATIONS

MINING INDABA À CAPE TOWN DU 08 AU 12 FÉVRIER 2015

- La délégation de la Chambre des Mines de Madagascar a été composée du Secrétaire Exécutif et du Secrétaire de la CMM. Elle a participé à l'ouverture officielle, le traditionnel « Symposium Ministériel », aux différentes conférences dont celle effectuées par Mr Tony BLAIR - ex. premier ministre britannique - et par Mme Graça MACHEL - dernière épouse de Mr Nelson MANDELA.

Le 10 février 2015 a été consacrée « Journée de MADAGASCAR » avec la présence de Mr le Ministre des Mines et du Pétrole.

Cette manifestation a été l'occasion de nombreux et utiles échanges de vues et d'expériences avec les principaux acteurs du « monde minier » et elle a, en outre, pleinement contribué à raffermir les liens de la CMM avec la Communauté Internationale et ses homologues de **MINING INDUSTRY ASSOCIATION OF SOUTHERN AFRICA (MIASA)**.

- Réunion de travail entre M. Paolo de Sa de la Banque Mondiale et 4 représentants de la Chambre (Willy Ranjatoelina, Jean Luc Marquetoux, Marcellin Andrianarivelo-Razafy et Rivonarindra Ravelonjato) à Cape Town en marge de Mining Indaba.

Les sujets traités ont porté sur la situation des études sur les retombées des opérations minières sur l'économie nationale, la révision du Code Minier, la mise à disposition de 2 experts pour le processus de révision du cadre légal et fiscal, et sur la prochaine visite à Madagascar de M. Rémi Pelon.

- Petit déjeuner de travail à Cape Town entre une délégation australienne conduite par Susan Coles, Ambassadeur d'Australie pour Madagascar et une délégation de la Chambre composée de Louis Roland-Gosselin, Willy Ranjatoelina et Jean Luc Marquetoux. Les sujets suivants ont été abordés : échanges d'informations sur la situation des permis miniers et sur le processus de révision du

Elle a également permis de mesurer les efforts qu'il reste à accomplir afin que Madagascar puisse valablement intégrer le concert des « grands » pays miniers.

La délégation de la CMM a assisté à l'Assemblée Générale Ordinaire de MIASA du 13 février 2015 à Cape Town.



« Mining Indaba 2015 »



Code minier, la poursuite des projets de coopération en cours entre la Chambre, l'Australie et la GIZ.

- Création d'un comité de travail interne sur le Code Minier appelé à réfléchir sur les orientations stratégiques de la CMM dans la révision du Code Minier.

- Rencontre de travail avec le Spécialiste des Mines Sénior auprès de la Banque Mondiale, Rémi Pelon, au mois de Novembre 2014 sur la révision du Code Minier et la finalisation des études menées par le Centre for Social Responsibility in Mining (CSR).

- Une mission d'assistance technique du FMI a eu lieu au début du mois de Décembre 2014 durant laquelle la CMM a pu apporter ses arguments sur la nécessité d'une stabilité juridique et fiscale pour les investissements miniers.

REALISATIONS

- Contribution technique de la CMM dans l'élaboration de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation (PNEF) et la Stratégie Nationale de Développement des Compétences (SNDC) lors des Assises sectorielles organisées par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dont la restitution s'est tenue le 05 décembre 2014.

Pour le secteur BTP/Ressources Stratégiques, il a été prévu la capitalisation du dispositif de gouvernance partenariale du BTP (CNEF-BTP), la création d'un dispositif de financement pérenne et la mise en place d'un cadre sectoriel de certification.

- La deuxième conférence aux étudiants a eu lieu le 20 novembre 2014 avec un thème plus technique sur « La Chaîne de Valeurs et les Spécificités de l'Industrie minière ».

- Dans la mise en œuvre du plan d'engagement avec les parties prenantes, la CMM a effectué trois rencontres :

(i) Avec le Conseiller de l'Ambassadeur du Japon, le 24 novembre 2014, où il a été discuté le nouveau cadre légal, la fiscalité, la reprise des fonctions du BCM et l'ONE; (ii) auprès du Conseil économique de l'Ambassade de France, le 10 décembre 2014, pour une meilleure compréhension du secteur minier; (iii) avec le FIVMPAMA, le 19 décembre 2014, durant laquelle des perspectives de collaboration ont été identifiées.

- www.mineschamber.mg, le nouveau site web de la Chambre des Mines, est accessible à partir du mois de janvier 2015.

- La Monographie du Secteur minier a été diffusée auprès des partenaires techniques et financiers.

- Les nouveaux statuts et règlements intérieurs de la CMM ont été adoptés lors de l'Assemblée Générale en décembre 2015.

- Le 6 décembre 2014, la CMM a participé à la conférence sur la responsabilité sociale de l'entreprise dans le domaine de la formation, organisée par Don Bosco et ses partenaires à l'Hôtel Panorama, avec le thème « Le Rôle des Entreprises à Madagascar dans le Développement des Compétences Techniques et Professionnelles : Un Partenariat Gagnant – Gagnant ? ». M. Pierre La Bonté, Surintendant Formation et Développement chez Ambatovy, a effectué une présentation sur : « La formation, une priorité pour Ambatovy ».

- Le 17 décembre 2014, la plateforme RSE a accueilli deux représentants du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme au sein des Nations Unies à Madagascar. M. Omer Kalameu, Conseiller en Droits de l'Homme, et sa collègue, Mme Volahery ANDRIAMANANTENASOA, assistante de programme, ont expliqué le rôle du Haut-Commissariat, les « UN Guiding Principles on Business and Human Rights », ainsi que leurs activités ici à Madagascar par rapport au secteur extractif, y compris la conduite d'une vérification nécessaire (due diligence) en matière de Droits de l'Homme.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

- TANTALUM RARE EARTH SARLU
- BATPRO SA
- VUNA RESOURCES MADAGASCAR SARLU



CHIFFRES CLES

- Le montant total des flux financiers perçus par l'Etat est de **MGA 308,4 milliards (USD 140,50 millions)** en 2012 et de **MGA 427,68 milliards (USD 193,80 millions)** en 2013. (Source EITI 2014)
- **460 millions USD** en 2015 : seraient la croissance des flux monétaires générés si toutes les exploitations minières existantes atteignent leur pleine capacité. (Source Etude CSR)

PRIORITES 2015

POUR UNE DÉMARCHE INCLUSIVE DANS L'ÉLABORATION DU NOUVEAU CODE MINIER

Le Président de la République l'a confirmé lors de la rencontre avec le Secteur Privé du 29 janvier 2015 à Iavoloha. La Chambre des Mines (CMM) rentrera ainsi dans le processus de révision du Code Minier lancé par le Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole avec la Banque Mondiale qui a déjà annoncé son appui technique à la révision du Code. La CMM estime que les études et les réflexions menées depuis quelques années en partenariat avec la Banque Mondiale en vue de la réforme du cadre légal devraient être capitalisées. A titre d'exemple, les études sur les retombées fiscales et non fiscales conduites par le CSRSM donnent des recommandations pertinentes sur la fiscalité des projets miniers. Les résultats finaux de ces études seront connus d'ici peu.

Dans son plan d'engagement avec les parties prenantes, la CMM prévoit de participer à toutes les réunions d'échanges et de travail organisées dans le cadre de la révision du Code Minier. L'objectif est d'aboutir à un Code Minier acceptable par tous.

PRIORITÉ À LA SÉCURISATION FONCIÈRE ET À LA FISCALITÉ

Le dialogue pour l'annulation des TVA sur les frais d'administration minière est un engagement continu de la CMM pour la nouvelle année.

La loi de Finances 2015 ne fait aucune mention de ce desideratum alors que les impacts négatifs de cette taxation sur le niveau d'attractivité fiscale du pays et la reprise des activités des projets miniers en suspens pourraient engendrer un manque à gagner énorme pour la caisse de l'Etat.

La sécurisation foncière constitue une préoccupation majeure de la plupart des investisseurs miniers, notamment des projets qui vont entrer dans la phase de construction dans les années à venir. En l'absence de texte clair, les compagnies minières déjà installées ont opté pour des solutions individuelles convenues avec les parties prenantes locales. Dans l'optique d'uniformiser les procédures foncières, la CMM a décidé d'élaborer un document cadre qui servira de guide aux investisseurs miniers dans leurs démarches d'accès à la terre et à la sécurisation foncière à Madagascar.

UN CENTRE DE RESSOURCES À LA DISPOSITION DES FUTURS PROJETS MINIERES

Plusieurs projets miniers entreront dans la phase de construction et de développement dans quelques années et nécessitent le déploiement de ressources importantes tant humaines que matérielles et en termes de qualité et de disponibilité. Afin d'optimiser la valorisation des ressources locales ou contenu local, une base de données de l'offre et de la demande en termes d'emplois, de biens et de services sera mise en place au sein de la CMM afin de servir de centre de ressources pour les entreprises membres. Cette base sera alimentée au début du projet par les données issues des 3 compagnies minières en phase de production (Ambatovy, Kraoma, QMM) et qui ont déjà connu des bonnes pratiques sur ce concept.

Dans cette même optique, la Chambre des Mines envisage de mettre en œuvre un projet de formation « industrie » destiné à former des techniciens spécialisés et immédiatement opérationnels en collaboration avec les institutions supérieures comme l'ESPA, les Sciences de la Terre et l'IST ainsi que les partenaires techniques.

Les conférences antérieurement organisées auprès de l'ESPA constituent des avant-projets à cette initiative.

LE SALON INTERNATIONAL DES MINES ET DU PÉTROLE 2015

Après la réforme du cadre légal et institutionnel, le Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole en collaboration avec la CMM et l'APPAM s'engageront dans la promotion du secteur à travers l'organisation d'un Salon International des Mines prévu se tenir les 23, 24 et 25 septembre 2015.

Le lancement de cet événement a eu lieu durant le « Mining Indaba » à Cape Town du 08 au 12 février 2015. 1000 flyers ont été distribués, 234 exposants ont été visités pour la promotion du Salon dont 53 ont demandé une mise à jour périodique des informations et 15 compagnies sont intéressées à participer.

Cette 3ème édition sera marquée par la forte participation des acteurs et partenaires du secteur à travers les diverses activités : conférence, rencontre B to B, expositions, etc.

Madagascar Chamber of Mines

**Head office : QIT Madagascar Minerals SA Villa 3H -
Lot II J 169 - BP 4003 Antananarivo 101 - Madagascar
(+261) 32 11 261 85
chambredesminesdemadagascar@gmail.com
www.mineschamber.mg**